

Lettre d'information

du Service des affaires culturelles du canton de Vaud

LES BRÈVES DE LA DIRECTION DU SERAC

LE MOT DE LA CHEFFE DE SERVICE

Comme vous peut-être à la lecture de ces nouvelles trimestrielles, je m'émerveille de la variété des actions du Service des affaires culturelles. Après bientôt six mois à la tête de ce service, je ne cesse de découvrir des nouveaux pans du travail de la petite et fort active équipe de direction, soutenue par les experts des multiples commissions spécialisées.

Je suis admirative de l'engagement des quelques 200 collaborateurs des institutions patrimoniales que sont la Bibliothèque cantonale et universitaire – Lausanne et ses multiples sites, ainsi que les musées cantonaux qui couvrent des sujets aussi variés que la botanique, la géologie et la zoologie, l'archéologie, la numismatique et l'histoire, ou encore les beaux-arts et la photographie.

Quant aux organismes subventionnés, notamment dans le domaine de la musique et des arts de la scène, ou encore dans le cinéma ou l'édition, ils sont aussi incroyablement divers. Enfin, les nombreux projets soumis par les acteurs culturels et les artistes font preuve d'une inventivité toujours renouvelée.

Bref, il me faudra encore bien des mois pour faire le tour de ce secteur si bouillonnant. Ensemble, nous pouvons nous réjouir du dynamisme de la culture dans le canton.

► Plus d'info sur : <http://www.vd.ch/autorites/departements/dfjc/serac/>

ARTS VIVANTS

SÉLECTION SUISSE EN AVIGNON : DEUX PROJETS VAUDOIS POUR LA 1ÈRE ÉDITION 2016



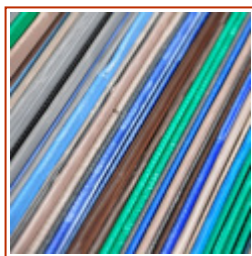
Conçue et financée conjointement par la CORODIS (Commission romande de diffusion des spectacles) et Pro Helvetia ainsi que par les villes et les cantons des compagnies sélectionnées, la première Sélection suisse en Avignon s'est déroulée du 6 au 24 juillet 2016 et son succès est réjouissant.

Ce projet pilote se déploiera jusqu'en 2018. Chaque année, il offrira à des artistes suisses un temps d'exposition au cœur du plus grand festival de théâtre d'Europe, mais également un accompagnement personnalisé pour faire de cette présence en Avignon le générateur de contacts et de tournées au sein du réseau culturel français et, le cas échéant, européen.

Parmi les quatre compagnies retenues en 2016, deux projets sont vaudois : « King Kong Théorie » d'Emilie Charriot et « Conférence de choses » de François Gremaud et Pierre Mifsud. Ces spectacles, qui ont rencontré un très grand succès, ont bénéficié de l'accompagnement professionnel et bienveillant de la directrice du projet, Laurence Perez, et de son équipe.

► Plus d'info sur : <http://www.selectionsuisse.ch/>

MISE AU CONCOURS DE LA BOURSE DES ARTS PLASTIQUES 2016 : DERNIER APPEL



© 4FreePhotos.com

En plus des soutiens accordés aux artistes plasticiens-nes, essentiellement au stade de la promotion et de la diffusion de leurs œuvres, le Canton de Vaud tient à appuyer celles et ceux qui se trouvent dans la phase d'élaboration d'un projet important ou qui opèrent un virage significatif dans leur démarche artistique. A cet effet, il met au concours une bourse de 20'000.- francs.

Peuvent participer au concours les artistes vivant et travaillant dans le canton de Vaud depuis au moins trois ans – cinq ans pour les étrangers – ayant plusieurs réalisations à leur actif et présentant un projet artistique d'envergure.

Les dossiers de candidature sont à déposer au travers du Portail des prestations en lignes sur le site de l'Etat de Vaud, d'ici au **25 septembre 2016 au plus tard**.

► Plus d'info sur : <http://www.vd.ch/themes/culture/aides-et-soutiens/bourses/>

LA BOURSE À L'ÉCRITURE 2016 ATTRIBUÉE À ANNIK MAHAIM



© Jean-Marc Cherix

La Bourse à l'écriture 2016, décernée par le Canton de Vaud, a été attribuée à l'écrivaine Annik Mahaim. D'un montant augmenté à 15'000 francs cette année, cette bourse permet à un auteur, vivant et travaillant dans le canton de Vaud, de réaliser un projet littéraire. C'est la onzième fois qu'elle est octroyée.

Annik Mahaim est née à Lausanne où elle vit. Après avoir monté des spectacles autour de la chanson et de la poésie, elle publie plusieurs ouvrages de recherches historiques sur la situation des femmes en Suisse au début du XXème siècle. Depuis la fin des années 80, elle consacre une grande partie de son temps à l'écriture de romans. Elle collabore actuellement à de nombreux ateliers d'écriture, notamment pour l'Université populaire de Lausanne et l'Association Plans-Fixes.

Sélectionné par un jury parmi une vingtaine de dossiers, le projet d'écriture romanesque d'Annik Mahaim se situe dans le prolongement de ses récents succès. Le thème de son futur roman tourne autour du destin de deux femmes, de deux époques et de deux univers. C'est au travers du regard contemporain de sa petite-fille adulte que nous découvrons la vie d'une femme qui veut s'imposer en Suisse en tant que peintre et communiste en pleine guerre froide.

Le jury a été séduit par les dernières publications d'Annik Mahaim et a été particulièrement convaincu par le sujet de son projet d'écriture. Les membres du jury ont misé sur sa qualité et son originalité. La Bourse à l'écriture permettra à Annik Mahaim de disposer des ressources nécessaires à son projet d'écriture.

► Plus d'info sur : <http://www.vd.ch/themes/culture/aides-et-soutiens/bourses/>

DES CONVENTIONS SIGNÉES AVEC TROIS ÉDITEURS VAUDOIS



© 4FreePhotos.com

L'Etat de Vaud et le Service des Bibliothèques et Archives de la Ville de Lausanne en charge de la politique du livre communale ont signé des conventions d'édition portant sur trois ans (2016-2018) avec trois éditeurs : l'Age d'Homme, les Editions de l'Aire et Plaisir de Lire.

Cette première collaboration en matière de politique du livre a pour but de simplifier le volet administratif du travail des éditeurs, les démarches de recherche de soutien à la publication leur étant épargnées et leur permettant de se concentrer sur leurs activités éditoriales.

Les collectivités publiques incitent par cette démarche les maisons d'édition à soutenir la création littéraire dans le canton de Vaud, à poursuivre leur travail de dénicheurs de jeunes talents, à dynamiser le tissu éditorial régional et à diffuser et communiquer au mieux leur travail en Suisse et dans le monde francophone.

Les montants des contributions conjointes de la Ville de Lausanne et du Canton s'élèvent annuellement à 50'000 francs pour l'Age d'Homme, 40'000 francs pour les Editions de l'Aire et 20'000 francs pour Plaisir de Lire. Ces montants ont été arrêtés en fonction des soutiens accordés annuellement jusqu'à ce jour sous forme d'aides ponctuelles et de l'importance du programme éditorial de chaque maison d'édition.

Ces conventions, qui font l'objet d'une phase pilote, seront évaluées au bout de deux ans et pourront être renouvelées en cas de satisfaction. D'autres éditeurs vaudois pourraient, par la suite, être mis au bénéfice de telles conventions.

Rappelons que les autres éditeurs vaudois continueront d'être soutenus financièrement par la Ville et le Canton de manière ponctuelle, comme c'est le cas depuis de nombreuses années. À cet effet, le Canton de Vaud et la Ville de Lausanne disposent ensemble d'un montant de près de 200'000.- francs par année.

UNE CONVENTION SIGNÉE EN FAVEUR DE LA COMPAGNIE PROTOTYPE STATUS



Le Canton de Vaud et la Ville de Vevey s'associent, sous la forme d'une convention tripartite d'une période de trois ans (2016-2018), pour renforcer leur soutien à la compagnie de danse contemporaine veveysanne Prototype Status, dirigée par la chorégraphe Jasmine Morand.

Lauréate du Prix de la danse 2013 de la Fondation Vaudoise pour la Culture, ses créations ont tourné dans plus de dix pays, en Europe, aux Etats-Unis et en Amérique du Sud. Sa recherche chorégraphique s'allie à de nouvelles technologies et aux arts visuels pour tisser une œuvre hybride et innovante.

La convention prévoit que la compagnie produira et diffusera en Suisse et à l'étranger deux à trois créations et s'engage à transmettre son savoir-faire sous forme d'ateliers, d'actions de médiation ou de collaborations avec les écoles. Le Canton assurera une subvention de 180'000.- francs sur la période de 3 ans, et la Ville de Vevey un soutien à hauteur de 186'000.- francs.

À noter que depuis 2010, la Ville de Vevey met à disposition de la Compagnie Prototype Status un studio de danse appelé Le Dansomètre. Cet espace de 140 m² lui permet de développer ses créations et de travailler les pièces de son répertoire.

La signature de cette convention s'inscrit dans le cadre du soutien cantonal et communal aux compagnies de danse professionnelles indépendantes. Elle contribue à développer des partenariats entre le Canton et les communes dans le cadre de la politique culturelle régionale inscrite dans la loi sur la vie culturelle et la création artistique (LVCA).

INSTITUTIONS PATRIMONIALES CANTONALES

LANCEMENT DE « RENOVAUD, RÉSEAU VAUDOIS DES BIBLIOTHÈQUES »



Depuis le 22 août 2016, un nouveau réseau des bibliothèques vaudoises a vu le jour sous le nom de « Renouvaud, réseau vaudois des bibliothèques ». La direction de la Bibliothèque cantonale et universitaire – Lausanne (BCUL) est responsable de la gestion stratégique et financière du réseau. La Coordination Renouvaud, intégrée à la BCUL, est responsable de sa gestion bibliothéconomique.

Ce réseau réunit 110 sites de bibliothèques parmi lesquelles les sites de la BCU Lausanne, des bibliothèques patrimoniales ou universitaires, des Hautes Écoles spécialisées ou médicales, d'archives et de musées, ainsi que des bibliothèques communales et scolaires.

Ses objectifs sont le développement d'un ensemble de pratiques bibliothéconomiques communes, la mutualisation d'activités, la mise à disposition d'un système de gestion intégré de bibliothèque (SIGB), la formation et l'échange d'informations métier.

Renouvaud représente un accès à des millions de ressources documentaires et offre une interconnexion avec les réseaux bibliographiques suisses et étrangers, afin de faciliter l'échange des données à un niveau bien plus large que ne le permettait le Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale (RERO), dont le Canton de Vaud a décidé de se départir en 2014.

Le 3 novembre 2015, le Grand Conseil du canton de Vaud acceptait le projet de décret accordant au Conseil d'Etat un crédit de CHF 2'307'000.- destiné à financer la mise en oeuvre de Renouvaud, l'acquisition d'un logiciel, son intégration et sa maintenance pour cinq ans. L'appel d'offres public a débouché sur le choix des produits Alma et Primo développés par la société Ex Libris.

► Plus d'info sur : <http://www.bcu-lausanne.ch/renouvaud/>

LE DOUBLE ANNIVERSAIRE DES MUSÉE ET JARDINS BOTANIQUES CANTONAUX



Les Musée et Jardins botaniques cantonaux ont fêté sous un soleil radieux un double anniversaire : les 27 et 28 août, les 125 ans du Jardin alpin « La Thomasia » à Pont-de-Nant et le 10 septembre, les 70 ans du Jardin botanique de Lausanne.

Le Jardin alpin de Pont-de-Nant - La Thomasia

Inaugurée en 1891, « La Thomasia » est l'un des plus anciens jardins alpins au monde et le plus ancien qui n'ait jamais interrompu son activité. Situé à l'entrée de la réserve naturelle du Vallon de Nant, il est aujourd'hui, outre sa double vocation de jardin scientifique et d'attraction touristique, le camp de base pour les recherches de l'Université de Lausanne en écologie et géosciences et un site pour la culture et la conservation *ex situ* d'espèces menacées.

À l'occasion de son 125e anniversaire, la partie officielle du samedi a réuni les allocutions de Madame Anne-Catherine Lyon, Conseillère d'Etat, Messieurs Pierre Rochat, Syndic de Bex, François Felber, Directeur et François Bonnet, Jardinier-botaniste responsable du jardin alpin. Tous ont relevé leur attachement à ce jardin et son importance culturelle, touristique et scientifique. L'après-midi s'est poursuivi par des visites guidées du jardin, par des animations pour les enfants et la visite des stands du marché de la mi-été. Le dimanche, des excursions naturalistes dans la région étaient également proposées.



Le Jardin botanique de Lausanne

Le Jardin botanique de Lausanne tel que nous le connaissons aujourd'hui a été inauguré le 1er juin 1946. Situé au 19e siècle sur l'actuel site de la cité hospitalière, il a ensuite été transféré sur la colline de la Cité, pour rejoindre finalement la colline de Montriond, dont les plans ont été dessinés par le célèbre architecte Alphonse Laverrière et la construction paysagère par Charles Lardet. L'actuel Jardin botanique de Lausanne est inscrit à l'inventaire suisse des biens culturels d'importance nationale, ainsi qu'à l'inventaire suisse des jardins historiques d'importance nationale.

À l'occasion des 70 ans du jardin, la journée du 10 septembre a débuté par une partie officielle avec les allocutions de Madame Nicole Minder, Cheffe du Service des affaires culturelles, Messieurs Jean-Michel Bornand, Président de l'Association des Amis du Musée et Jardin botaniques de Lausanne, François Felber, Directeur, et Stéphan Cottet, Chef-jardinier. La nécessité de développement du site, en particulier par la construction d'une serre en remplacement de l'actuelle, a été évoquée.

En début d'après-midi, une marche commémorative, guidée par Ariane Devanthéry, historienne, et Joëlle Magnin-Gonze, conservatrice, est partie depuis l'emplacement de l'ancien Jardin de Couvaloup, dans la Cité, jusqu'à l'emplacement actuel. Le cheminement a permis aux intervenantes d'apporter des éclairages botaniques et historiques originaux. Au Jardin botanique, les visiteurs pouvaient participer à un atelier de fabrication de papier à partir de papyrus et profiter de visites guidées du site et de l'exposition actuelle « Le jardin des pharaons », encore visible jusqu'au 30 octobre 2016.

► Plus d'info sur : <http://www.musees.vd.ch/musee-et-jardins-botaniques/musee-et-jardins-botaniques-cantonaux/>

PLATEFORME10 : UNE NOUVELLE IDENTITÉ POUR UN PROJET QUI SE MATÉRIALISE



Après une phase de projet inscrite dans le développement d'un pôle muséal au centre de la Ville de Lausanne, le concept a entrepris sa matérialisation sous l'appellation « Plateforme10 ».

L'avènement de cette nouvelle identité correspond, sur le plan de la construction, au stade où les anciens bâtiments ont disparu pour ne laisser que la nef historique, qui fera partie du hall d'accueil du Musée cantonal des Beaux-Arts (mcb-a).

Une nouvelle identité

Conçue par Régis Tosetti en collaboration avec Simon Palmieri, graphistes, Plateforme10 offre un lien avec le passé du site et le voisinage de la gare. Elle est également image d'avenir puisqu'elle tisse les liens entre les institutions qui vont s'installer sur le site, ainsi qu'entre leurs domaines artistiques respectifs.

Le logo s'inscrit dans la plaque tournante qui distribuait les locomotives, élément patrimonial appelé à être conservé. Le nombre 10 est une référence directe aux neuf voies actuelles de la gare de Lausanne. Ces deux éléments assemblés forment un signe distinctif dont la transcription physique est visible depuis le ciel, par exemple via Google Earth. Le terme « plateforme » offre quant à lui, outre sa parenté au langage ferroviaire, une référence directe au projet culturel qui vise à développer à Lausanne une véritable plateforme artistique, pluridisciplinaire et ouverte sur le monde.

Un déploiement progressif

Symbole de l'affectation culturelle du site, un drapeau Plateforme10 flotte désormais sur le chantier de ce futur quartier des arts. Ce signe physique s'est aussi accompagné d'un développement virtuel, puisque le changement d'identité s'est également opéré sur Internet ainsi que sur les réseaux sociaux.

► Plus d'info sur : <http://www.plateforme10.ch/fr>

MÉDIATION CULTURELLE ET SENSIBILISATION À LA CULTURE

MÉMENTO MÉDIATION CULTURELLE VAUD



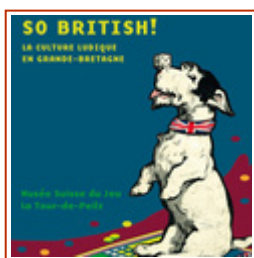
Le nouveau memento de médiation culturelle se déploie pour la première fois en deux versions. Une version « tout public » avec les activités de médiation pour le jeune public, les familles, les adultes et les personnes en situation de handicap. Et un memento « spécial écoles » avec uniquement les activités pour les enseignant-e-s et les classes du canton de Vaud.

Les deux variantes présentent un grand nombre d'activités proposées par les institutions patrimoniales et culturelles dans tout le canton. La couverture a été revue pour l'occasion par Albin Christen.

Diffusé auprès des établissements scolaires et disponible dans les institutions partenaires, le memento est également téléchargeable en ligne.

► Plus d'info sur : www.vd.ch/culture

ÉCOLE-MUSÉE : PARUTION D'UN NOUVEAU DOSSIER PÉDAGOGIQUE



Nouveau mini dossier pédagogique, « So British ! La culture ludique en Grande-Bretagne », propose aux enseignant-e-s un accompagnement à la visite et des activités à faire en classe pour s'initier à la culture et à l'histoire britannique par le biais de ses jeux les plus emblématiques.

Pour rappel, les expositions « Medieval Factory » (Espace des Inventions, puis Château de Chillon) et « Le jardin des pharaons » (Musée et jardins botaniques cantonaux) bénéficient également chacune d'un mini dossier pédagogique réalisé ce printemps.

► Plus d'info sur : www.ecole-musee.vd.ch

SEMAINE ÉCOLE-MUSÉE DU 20 AU 29 JUIN 2016



Le jury de la Semaine Ecole-Musée, qui s'est déroulée du 20 au 29 juin 2016, a distingué neuf élèves dans le cadre du concours « Souvenir de mon voyage au pays des musées », pour lequel 335 élèves ont participé.

Les élèves ont relevé avec originalité et créativité le défi de transposer sur des cartes postales leurs souvenirs propres aux 39 lieux culturels partenaires. Les gagnant-e-s ont vu leur création illustrée cet été sur une page spéciale du journal 24 Heures.

► Plus d'info sur : www.semaine-ecole-musee.ch/

PASSCULTURE : Désormais sous forme « D'APP »



Pour la cinquième année consécutive, l'offre de la carte Passculture destinée aux gymnasiens, aux apprentis et aux élèves des écoles professionnelles et de l'OPTI du canton a remporté un beau succès, avec plus de 2'300 cartes éditées et 2'600 billets vendus.

Forte de ce succès, l'offre est renouvelée pour l'année scolaire 2016-2017 avec une nouveauté : la carte Passculture est dorénavant disponible sous forme d'une application pour smartphone, ce qui en facilitera grandement l'usage. Elle s'obtient gratuitement en s'inscrivant sur le site de l'Etat de Vaud.

Autre nouveauté : une promotion auprès des élèves sera assurée directement dans les établissements scolaires par de jeunes comédiens récemment promus de la Haute Ecole de Théâtre de Suisse romande – la Manufacture (HETSR).

Cette carte nominative donne droit à l'achat de billets à prix réduit (8 francs) dans 24 lieux culturels du canton. Dès 2016, l'Ensemble Vocal de Lausanne, le Sinfonietta et les Concerts de Gland s'associent à cette action.

► Plus d'info sur : <http://www.vd.ch/themes/culture/passculture/>

Impressum : La lettre d'information du Service des affaires culturelles du canton de Vaud paraît quatre fois par an. Elle est diffusée par courriel et peut être consultée sur le site Internet du service : www.vd.ch/serac.

Informations : info.serac@vd.ch / **Prochain numéro à paraître** : décembre 2016